



Société de Chirurgie Vasculaire et
Endovasculaire de Langue Française

INFORMATION PRÉ-OPÉRATOIRE

Chirurgie d'exérèse variqueuse

Ablation Endothermique

(Radiofréquence, laser, vapeur)

Nom :

Dr Nicolas VALERIO

Prénom :

Hôpital Saint Joseph Marseille
Chirurgie Vasculaire

Nature de l'intervention :

L'insuffisance veineuse des membres inférieurs est une maladie des veines superficielles (de la peau), les veines les plus souvent concernées sont les veines saphènes (grande et petite saphènes).
Ces veines, lorsqu'elles sont devenues des varices font redescendre le sang au lieu de le faire remonter.
Les conséquences peuvent être une gêne esthétique, fonctionnelle, douloureuse ou des complications à type de thrombose (caillot), hémorragie, eczéma, ulcère (plaie).

I – MODALITES

Cette intervention est réalisée presque exclusivement en ambulatoire et sous anesthésie locale ou sous différentes autres modalités nécessitant la présence d'un médecin anesthésiste (rachi-anesthésie, ou anesthésie générale) qui pourra vous fournir également tout renseignement utile concernant son domaine.

L'intervention se déroule sous contrôle échographique. La veine à traiter est repérée à la jarretière, ponctionnée à travers la peau ou abordée par une petite incision. Une sonde spécifique est introduite et mise en place sous échographie jusqu'au pli de l'aîne pour la grande saphène ou au pli du genou pour la petite saphène. Un liquide contenant des produits anesthésiants est injecté (tumescence) tout autour de la veine à traiter, pour diminuer les douleurs et empêcher une brûlure de la peau lors du traitement thermique. Le chirurgien actionne le générateur, la veine est chauffée puis s'occlut spontanément.

Les veines accessoires (paquets variqueux) peuvent être également enlevées en même temps par de très courtes incisions.
Un bandage puis un bas de contention est mis en place.

II – QUELLES SONT LES INCIDENTS ET COMPLICATIONS POSSIBLES ?

La complication la plus grave est la survenue d'une thrombose veineuse profonde (phlébite, <1% des cas). Les recommandations (SFAR) imposent la mise en place d'un traitement anticoagulant dans certains cas (antécédent de phlébite, surpoids, âge > 60 ans)

Le traitement thermique de la petite saphène comprend un risque particulier : le traumatisme du nerf sciatique poplité externe qui peut entraîner une paralysie des releveurs du pied et un steppage (impossibilité de relever le pied en marchant), handicap parfois durable.

Les autres complications peuvent être :

- l'irritation par brûlure des nerfs sensitifs périphériques des veines, entraînant insensibilité ou sensations d'électricité, dans l'immense majorité des cas de façon transitoire.
- des hématomes (boules dures) sous la peau, des ecchymoses (« bleus »)

- une pigmentation (coloration) brune le long des trajets traités, qui s'estompe avec le temps ; elle peut parfois être due à une brûlure cutanée et s'accompagner alors d'une réaction inflammatoire.
- en cas d'incision de la peau, il peut se produire une infection, qui nécessite parfois des pansements et des antibiotiques, voire un nettoyage chirurgical. Les risques sont plus importants en cas de diabète et/ou de surcharge pondérale.

En cas de doute, en particulier évoquant une phlébite (jambe douloureuse, enflée, dure, rouge, ou chaude), il ne faut pas hésiter à contacter le chirurgien ou l'angiologue.

CONCLUSION

Ces explications ne peuvent être exhaustives et votre médecin traitant ainsi que votre angiologue sont largement informés des propositions thérapeutiques et du déroulement de l'intervention qui vous est proposée. Comme votre angiologue, le chirurgien et le médecin anesthésiste restent à votre entière disposition pour vous fournir tout renseignement complémentaire sur tel ou tel point particulier que vous auriez insuffisamment compris et que vous souhaitez faire préciser.

NB : TOUT ACTE CHIRURGICAL comportant un abord cutané nécessite une hygiène rigoureuse de la peau et une préparation spécifique, car la majorité des infections post-opératoires sont dues à des germes présents dans l'organisme (peau, sphère ORL, appareil digestif, appareil génito-urinaire, etc).

Par ailleurs, vous devez signaler au chirurgien et à l'anesthésiste les médicaments que vous prenez et notamment les traitements anticoagulants et/ou antiagrégant plaquettaire, qui peuvent augmenter le risque de saignement et d'hématome.

Document remis le :

Date et signature :